

La Lettre du maire

Ville de La Roquette-sur-Siagne - **lettre du maire n°1** - Janvier 2021



Christian Ortega,
Maire,
et le conseil municipal
vous présentent leur meilleurs

Voeux 2021

**Madame, Monsieur,
chers Roquettanes
chers Roquettans,**

Tout d'abord permettez moi de vous souhaiter, au nom de tout le conseil municipal, une très belle nouvelle année pour vous et vos proches.

Notre équipe, en action depuis déjà un semestre, mettra toute l'énergie et le travail nécessaire, avec les services de la mairie, pour faire de 2021 une année positive.

Comme nous vous l'avions indiqué dans notre édito du magazine de la Roquette n°3, la cérémonie des vœux risquait de ne pas être possible en public et nous avons donc décidé de communiquer avec vous par l'intermédiaire d'une vidéo postée sur les réseaux sociaux (Facebook), le site internet et par cette publication distribuée dans vos boîtes aux lettres.

2020 a donc vu notre liste être élue dès le premier tour,

le 15 mars, la veille du premier confinement, mais notre prise de fonction a été reportée au 25 mai.

Chacun a été contraint de s'adapter pendant ces longues semaines à une nouvelle façon de vivre, avec malgré tout, d'heureuses initiatives et de nombreux gestes de solidarité.

Les administrations ont rencontré les mêmes problématiques et ont dû se conformer aux nouvelles dispositions pour continuer à gérer leurs territoires, malgré les difficultés.

Maintenant 2020 est derrière nous mais ce début 2021 n'est pas encore serein.

Cependant grâce aux scientifiques, l'espoir arrive avec le vaccin.

Et je peux vous préciser que les **élus de nos territoires se sont mobilisés** pour faciliter le processus de vaccination.

La presse locale et nationale et tous les médias préciseront les modalités et le calendrier des vaccinations.

Entre-temps, il faudra continuer à respecter les gestes barrières et être vigilant pour éviter d'être infecté.

Ces huit derniers mois ont vu le travail constructif de vos élus, en collaboration étroite avec les services administratifs et techniques, les écoles, la cantine et la petite enfance, la police municipale avec la participation de la Gendarmerie.

Je les remercie tous très sincèrement pour leur dynamisme, leur implication, et leur force de travail qui nous ont permis d'apporter des actions concrètes à la commune.

Dans nos premières actions, nous avons voulu donner une priorité à la **Sécurité** à tous les niveaux car cela nous semble un des éléments essentiels pour le mieux vivre au quotidien.



Notre travail s'est donc porté sur plusieurs sujets :

En premier, **la police municipale, dont l'équipe a été renforcée.**

La police municipale joue un rôle important sur la commune car elle permet une surveillance, des interventions et des actions renforcées, mais elle doit également entretenir le lien avec les administrés et de par sa présence sur le terrain, elle donne un sentiment de sécurité.

Le renforcement de la vidéo-surveillance, avec des équipements nouveaux, a permis, en collaboration avec la Gendarmerie et la police nationale, de résoudre des affaires pour des faits intervenus à La Roquette mais également sur d'autres communes.

A ce propos, nous vous avons adressé avec le dernier «La Roquette, magazine» un flyer élaboré en collaboration avec la police municipale et la Gendarmerie relatif aux bons comportements à avoir pour renforcer la sécurité au quotidien.

Nous vous conseillons de le conserver et de le relire régulièrement pour garder les bons réflexes dans ce domaine.

Autre sujet sensible à traiter prioritairement : la sécurité routière.

Afin de faire respecter les limitations de vitesse et le code de la route, avec le concours de la Gendarmerie, nous avons décidé de procéder régulièrement à des contrôles de vitesse, et un nouvel arrêté municipal, interdit la traversée du village aux véhicules de plus de 3,5 tonnes

Nouveau ! Notre commune dispose à présent d'un système de vidéo-verbalisation et dans la même optique nous souhaiterions bénéficier de radars réels ou de leurres, à l'approche du village, où trop souvent la vitesse réglementaire n'est pas respectée.



Concernant le boulevard du 8 mai, nous travaillons avec les services départementaux, afin de créer deux ronds-points à des endroits straté-

giques, pour réduire la vitesse souvent excessive sur cette voie, et également faciliter l'accès à certaines voiries et quartiers.

En parallèle, un projet de rond-point est à l'étude sur boulevard de la République, au niveau de l'Intermarché, secteur accidentogène.

Pour sécuriser les déplacements des personnes, nous allons mener une campagne importante d'aménagement de trottoirs :

Vous pouvez dès à présent profiter d'un nouveau tronçon qui vient d'être réalisé le long du boulevard des Mimosas à partir du chemin de l'École vieille, jusqu'à l'entrée de Cannes. Un abribus réglementaire a également été installé.

En 2021, notre action se poursuivra :

- chemin de la Commune, afin de disposer d'un trottoir sur la quasi-totalité de cette voie très empruntée par les piétons.
- une partie du chemin de la Levade sera aménagé avec un trottoir où le passage des véhicules est important et dangereux.

Concernant le chemin du Pont-Neuf, nous sommes en collaboration avec le conseil départemental pour trouver une solution afin de sécuriser le cheminement des piétons.

Toujours pour sécuriser les déplacements, nous avons entrepris des travaux sur le dernier tronçon du chemin des Roques qui nécessitait un élargissement. Le chantier sera terminé très prochainement.

Un problème subsiste toujours vers le haut du quartier des Roques où un effondrement de la voirie complique la circulation. Cela remonte à 2018,

au départ du chantier d'un projet immobilier. Des recours ont été déposés depuis, contre l'entreprise mal assurée.

Mais si la justice ne tranche pas en notre faveur, nous devons supporter environ 650 000 € de travaux pour le réaménagement.

Enfin, la construction du dernier tronçon de la pénétrante dans la vallée de La Siagne est maintenant engagée. Elle sera achevée courant 2021, et ce grâce à l'appui de nos conseillers départementaux, Michèle Paganin, maire d'Auribeau et David Konopnicki.

Ce nouveau tronçon réduira certainement la circulation avenue de la République. En continuité des travaux, la construction d'un parking de co-voiturage est prévu à la place de Zamora

En ce qui concerne les travaux d'ordre général, les écoles n'ont pas été oubliées :

- L'école du village a vu l'installation de la climatisation réversible, une amélioration de l'isolation sonore et de l'éclairage. Les jeux de la cour ont été renouvelés.



- À l'école Saint-Jean, la peinture des façades et de gros travaux d'insonorisation et d'isolation ont été effectués, notamment avec le changement des fenêtres. L'équipement de la climatisation réversible et l'aménagement de la cour sont prévus pour 2021.

- Il en sera de même pour l'école des Oliviers qui est beaucoup plus récente, mais nécessitera aussi des aménagements, voir un agrandissement, pour tenir compte de l'évolution de la population de notre commune.

En ce qui concerne la cuisine centrale, qui distribue plus de 500 repas par jour dans les écoles mais également aux particuliers, nous avons décidé d'arrêter le contrat avec Elior et de continuer à préparer des repas cuisinés sur place sous la direction de Grégory Dalmasso.

Nous avons fait le choix de servir des légumes et des fruits Bio et priorité sera donnée aux circuits d'approvisionnement courts.



Une crèche de 20 places sera normalement opérationnelle fin 2021 dans des locaux au Cœur St Georges, si le chantier n'est pas retardé.

C'était une réelle nécessité pour notre commune, et nous envisageons, si cela s'avère nécessaire, de créer une autre crèche, basée à St-Jean.

Au village, nous avons réalisé l'embellissement du four, achevé l'éclairage du chemin Corporandy, refait l'escalier d'accès à la place Estable et continué à créer et embellir les regroupements des bacs poubelles collectifs.

Au niveau des services techniques de notre commune, il a fallu dans un premier temps, procéder au nettoyage et



au rangement des locaux qui avaient été sinistrés lors des intempéries fin 2019. C'est maintenant chose faite.

L'équipe a été renforcée, du matériel roulant et technique a été mis à disposition pour assurer une plus grande réactivité sur le terrain.

Je vous annonce à présent une très bonne nouvelle pour les communes de la vallée de la Siagne :

Avec Auribeau et Pegomas, nous avons validé le projet d'une **grande caserne de pompiers intercommunale**, avec l'appui du Colonel des pompiers, M. Franck, et du président de notre département, M. Ginesy.

Elle devrait se situer en limite de La Roquette et Pegomas dans un lieu très accessible.



Toujours dans la vallée, nous avons réfléchi à un projet ambitieux de réaménagement et agrandissement de la base de loisirs, avec des équipements supplémentaires qui compléteront ce qui existe déjà.

Cela a été le fruit de discussions avec les associations en place et la prise en considération de leurs besoins.

En ce qui concerne les associations, nous maintiendrons en 2021 les subventions accordées, car

beaucoup souffrent économiquement depuis le premier confinement.

Nous sommes tout à fait conscients du rôle essentiel que jouent les associations pour la vie sociale de notre commune.

Dernier point que je souhaite aborder : l'urbanisme.

C'est un sujet important, car il conditionne l'avenir de notre commune.

Depuis notre prise de fonction, fin mai 2020, je dois dire que ce sujet a été très chronophage pour moi en tant que maire, mais également pour notre service de l'urbanisme.

Notre commune a des obligations réglementaires avec la loi SRU en faveur des logements sociaux et nous devons faire des propositions sur

le plan de l'urbanisme à la Sous-Préfecture.

A ce titre j'y ai été convoqué à deux reprises pour aborder ce sujet et trouver des solutions car notre commune est carencée en nombre de logements sociaux, et paye chaque année une pénalité de 175 000 €.

Elle sera d'ailleurs augmentée en 2021.

Ce sujet étant très vaste, nous vous communiquerons prochainement l'état des lieux, les projets en cours de réalisation, les dispositions prises pour une révision de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui se tiendra du 25 janvier au 26 février 2021 et qui concerne une partie de Saint-Jean.

Notre volonté est de vous présenter tout cela lors d'une ou plusieurs réunions publiques, mais le contexte sanitaire nous l'interdit pour l'instant.

Maintenant place à 2021 qui sera probablement une année pleine d'imprévus avec, je l'espère, de bonnes nouvelles. La première qui peut nous réjouir est l'arrivée de la vaccination.

Soyons confiants et optimistes, prenez soin de vous et de vos proches.

Et je terminerai par une citation d'Arthur Schopenhauer :

« Les 9/10° de notre bonheur reposent sur la santé, avec elle tout devient source de plaisir. »

Christian Ortega

Maire

Vice-Président de la communauté d'agglomération du Pays de Grasse



Publication : Mairie de La Roquette-sur-Siagne - Tél. : 04 92 19 45 00

Directeur de publication : **Christian Ortega, maire** - Réalisation/conception : Service communication

Impression : Imprimerie Riccobono offset presse - Tirage : 2800 exemplaires - Distribution : Gratuite

Photos : commune de La Roquette-sur-Siagne et Adobe stock